

Rapport Oral du Secrétaire Général de l'UD FO Manche Yann PERROTTE au 36ème congrès du 9 décembre 2010 à Montebourg

Chers camarades,

Je vous souhaite la bienvenue au XXXVIème Congrès de l'Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière de la Manche, et je remercie en votre nom notre camarade Yves VEYRIER, secrétaire confédéral, d'avoir fait le déplacement pour présider nos travaux.

Je salue également en votre nom les invités qui vont bien vouloir se signaler à vous :

- David Lecomte, secrétaire de l'UD de l'Eure, membre de la CE confédérale;
- Michel Beaugas, secrétaire de l'UD du Calvados accompagné de Gérald Leboucher;
- Daniel Lesage, ancien secrétaire de l'UD de la Manche.

Sont excusés:

- Hervé Quillet, secrétaire général de la FédéChimie
 FO:
- Liza-France Paroisse, secrétaire de l'UD de l'Orne et Christophe Hiron.

Je remercie Syncéa et la Macif de l'aide apportée à l'organisation de ce congrès.

Notre congrès devait se dérouler le 28 octobre dernier à Valognes, nous avons du le déplacer dans le temps et dans l'espace puisque le 28 octobre était une « journée d'action », et que la salle que nous avions réservée à Valognes n'était plus disponible à une autre date. C'est assurément la première fois que nous réunissons un congrès départemental à Montebourg, dans cette salle mise à disposition par la municipalité que nous remercions.

Mes chers camarades, nos réunions annuelles sont traditionnellement l'occasion de saluer les militants disparus dans l'année passée.

Daniel Delauney est décédé le 27 octobre dernier à 60 ans passés, au terme de nombreuses années d'une maladie invalidante. Daniel a été membre de la Commission Administrative de l'UD de 1984 à 1994 et a été secrétaire adjoint de l'UD. Il était très actif dans sa branche professionnelle : il a été pendant des années secrétaire général adjoint de l'union nationale FO de la santé privée. Fondateur du syndicat FO du Bon sauveur avec Daniel Biville en 1983, tant qu'il a pu et au prix de quels efforts, Daniel a continué de militer.

La maladie ne lui a pas laissé le temps d'être en retraite que 4 mois.

Gilbert Caron est décédé quelques jours après à l'âge de 56 ans. Militant à EDF, Gilbert a fait partie de la CA de l'UD de 2001 à 2004, et a été secrétaire adjoint également. Il a également été quelques temps secrétaire de l'union locale de Cherbourg à partir de 2003. Il y a quelques années, la maladie et des problèmes personnels l'avait contraint de s'éloigner du syndicat.

Président, pour la mémoire de tous nos camarades disparus, je te demande une minute de silence.

Merci.

Mes chers camarades, on peut dire que notre congrès se déroule à une période charnière pour le syndicalisme, et il y aurait beaucoup à dire.

Mais pour vous laisser le plus possible la parole, je ne ferai qu'une introduction au débat, compte tenu aussi que vous avez déjà pris connaissance par le rapport écrit d'une bonne partie de l'activité de l'UD.

Je crois que le plus important n'est pas de vous livrer une analyse générale et détaillée toute faite, mais de laisser vos interventions dessiner une analyse concrète de la situation telle que vous avez pu la ressentir dans vos syndicats.

Et puis il y aura dans deux mois le congrès confédéral qui s'attachera à faire cette analyse globale de la situation de l'international au national.

Des événements importants, certains majeurs, sont venus bouleverser la donne depuis notre congrès de novembre 2007. Je n'en citerai que quelques-uns, ceux qui je crois ont et auront une certaine importance pour nous et pour les salariés.

Je commençerai par l'accord entre patronat et syndicats au niveau national et interprofessionnel de janvier 2008 sur la modernisation du marché du travail. Je l'aborde, très brièvement, mais cet accord a fait l'objet d'un débat intense dans notre organisation, et sa signature par la confédération a été très controversée. Pour notre part à l'UD de la Manche, nous étions farouchement opposés à la signature de cet accord de restructuration du marché du travail, et on sait tous ce que ça veut dire restructuration. Je ne

reviens pas sur tous les aspects négatifs de cet accord puisque les interventions que l'UD a faites au niveau confédéral ont été publiées.

Mais je signale cet épisode camarades, parce que d'une part nous n'avons pas compris cette signature. Et aussi parce que celle-ci a en quelque sorte remis au jour les deux grandes tendances dans notre confédération, on va dire pour faire simple, la tendance « réformiste » dans un certain sens du terme, et la tendance « lutte de classe », dois-je préciser aussi : dans un certain sens du terme. Je crois camarades que cet aspect sera au cœur des choses dans les mois et années à venir, sans doute même d'une portée plus importante pour notre organisation que ce qu'on peut imaginer aujourd'hui.

Il est clair que lorsque notre Union départementale a soutenu la candidature de Jean-Claude Mailly en 2004, ce n'était pas en imaginant ce type de décisions, bien au contraire.

Dans la foulée de cet accord sur le marché du travail s'est engagée la discussion avec le patronat sur la représentativité. Un sujet qui était dans les cartons depuis des mois. A la surprise générale, en tout cas à la nôtre, il en est sorti une « position commune » entre le patronat, la CGT et la CFDT.

Cette position commune, transcrite en droit par la loi du 20 août 2008, a amené de nouveaux critères de représentativité, notamment le fameux seuil de 10% aux élections professionnelles, qui conditionne la possibilité de désigner un délégué syndical à ce seuil électoral.

Chers camarades nous disons que c'est une loi liberticide, parce qu'elle prive des salariés qui constituent un syndicat de désigner librement leur représentant.

En effet camarades, où est la liberté quand les non syndiqués peuvent décider, à la place des adhérents, quel syndicat est représentatif et peut désigner un délégué syndical ?

Alors camarades nous avons bien compris que cette entente cordiale entre Sarkozy, Parisot, Thibault et Chérèque vise à remettre en cause le pluralisme syndical. Il s'agit de restructurer le paysage syndical autour de deux organisations, la CGT et la CFDT, le faux méchant et le vrai gentil.

La bagarre continue contre cette loi ; la confédération a déposé une plainte au BIT, Yves pourra vous en parler; des syndicats, comme celui de DNCS Cherbourg, ont essayé des recours ; l'UD du Finistère qui a obtenu un jugement favorable au tribunal de Brest, poursuit le dossier jusqu'en Cour européenne des droits de l'homme. La messe n'est pas dite mes camarades sur ce dossier.

J'en profite pour attirer encore une fois votre attention sur les contraintes nouvelles créées par cette loi pour tous les syndicats, même les plus petits, ne serait-ce qu'en matière de tenue de trésorerie, et je vous conseille vivement de vous reporter au document qui vous a été distribué dans vos sacoches.

L'événement marquant en 2008 après le 20 aout, c'est le 15 septembre. On peut dire que cette date marque le début de la crise financière mondiale avec la faillite de la grande banque américaine Lehman Brothers. Mais en réalité la crise a commencé au moins un an auparavant avec la crise des « subprimes », c'est-à-dire des prêts hypothécaires à risques aux Etats-Unis. C'est l'éclatement de ce qu'on appelle une bulle spéculative, c'est-à-dire des titres boursiers qui sont montés à une valeur spéculative bien supérieure à leur valeur réelle, et qui y redescendent brutalement.

Du fait de la globalisation de l'économie, cette crise financière s'est répandue très vite sur toute la planète, car c'est tout le système bancaire qui était en danger. Or camarades, les banques sont en quelque sorte les murs porteurs du capitalisme, et s'ils ne tiennent plus, tout s'écroule. C'est ce qui explique l'empressement de tous les Etats à dégager des centaines de milliards pour tenter de sauver le système bancaire national. C'est aussi ce qui justifie que notre confédération par la voix de son secrétaire général Jean-Claude Mailly parle de crise du système capitaliste.

Au niveau de l'Union européenne, ce sont ainsi près de 4.600 milliards d'euros d'aides publiques qui ont été autorisées. Le chiffre est énorme. 4600 milliards d'euros c'est à peu près l'équivalent de l'addition du PIB de l'Allemagne et de la France.

Sur ces autorisations, les Etats européens ont effectivement mobilisé 1100 milliards en 2009, et 1000 milliards en 2008.

Pour la France, les aides publiques au système bancaire se sont élevées à 210 milliards d'euros dont une partie se retrouve dans la dette public.

Alors je vous signale cela camarades, avant d'aborder la question des retraites, parce que le fond de ce dossier des retraites est financier. Par suite de la crise, le déficit budgétaire national a explosé, et le gouvernement a promis de revenir à 3% à l'horizon 2013. Pour cela il faut diminuer les dépenses publiques de plusieurs dizaines de milliards. Et c'est là le fond du dossier retraites. Comme nous l'avons dit, cette réforme des retraites est un des éléments d'un vaste plan de rigueur budgétaire.

Ce n'est pas Sarkozy le principal problème pour nos retraites, mes chers camarades. Le problème c'est l'Union européenne et ses critères, dans le cadre de l'économie capitaliste financière.

Le problème c'est une minorité de profiteurs qui imposent les sacrifices à la majorité, avec certes la complicité active des Etats et des politiciens. Le problème c'est une démocratie qui n'est plus que de façade.

Certes rien n'oblige le gouvernement à faire les choix qu'il fait, comme les cadeaux fiscaux ou autres exonérations. Rien ne l'oblige à poursuivre et amplifier les coupes sombres dans la fonction publique avec la RGPP. Rien ne l'oblige à saccager la protection sociale. Rien ne l'empêche de donner un coup de pouce au Smic. Rien, sinon l'allégeance aux marchés, aux agences de notation, aux institutions européennes etc. sans oublier bien sûr un calcul politicien.

Cette crise financière a provoqué un net ralentissement de l'économie, ce qui a eu des conséquences concrètes en matière d'emploi, particulièrement dans l'industrie. Par exemple dans la Manche, nous avons eu 2 entreprises de la métallurgie, Donaldson et Picot, qui ont supprimé pas mal d'emplois, malgré la charte automobile et les aides publiques au secteur.

Alors camarades, face à une telle situation, quelle réponse syndicale ?

Quelle réponse au niveau international avec la CSI ? Au niveau européen avec la CES ?

Et au niveau national? Que préconise Force Ouvrière? Je laisserai Yves aborder ces aspects dans son intervention, il le fera bien mieux que moi.

Mais quand même, pour FO, la réponse au niveau national dépend étroitement de la réponse que nous pouvons apporter dans le département, dans nos branches professionnelles et dans nos entreprises et administrations.

La réponse c'est évidemment le combat syndical, ce sont les revendications, la défense des droits conquis. Mais comment et avec qui ?

Mes chers camarades, j'en viens à la bataille des retraites dans notre département qui apporte des éléments de réponse à cette interrogation.

Nous avons eu un parcours un peu différent par rapport à ce qui s'est passé au niveau national. Pour une raison simple : dans la Manche, le mot d'ordre de l'intersyndicale dès le 24 juin était : retrait du projet de loi

Alors nous ne pouvions pas finasser et ne pas participer à ce 24 juin, alors que nous venions le 15 juin à Paris de manifester à 70.000 pour le retrait.

Donc nous avons appelé séparément au 24 juin, et ensuite nous avons bataillé jusqu'à la fin pour, d'une part, maintenir ce mot d'ordre de retrait, et d'autre part amener tous les syndicats sur l'appel à la grève.

Le retrait nous y avons réussi, non sans mal. Je vous passe les détails. La grève non. Oh certes les appels et les tracts intersyndicaux parlaient de grève (sans « s »), et même de journée de grève.

Mais ceux-là mêmes qui s'avouaient d'accord avec ce mot d'ordre dans les réunions intersyndicales départementales le sabotaient dans les réunions intersyndicales locales ou dans les boites.

Je passe sur la CFDT pour qui l'essentiel était d'être visible pour effacer le souvenir de 2003, et qui c'est vrai avait beaucoup plus de drapeaux que nous!

Mais ce qui est sûr, c'est qu'au moment où nous FO nous invitions nos syndicats à créer les conditions de la généralisation de la grève, la plupart du temps c'est la CGT qui, d'une façon ou d'une autre, entravait le mouvement, à quelques rares exceptions.

Mes chers camarades, la confédération FO a condamné à juste titre l'action néfaste de l'intersyndicale nationale qui a refusé jusqu'au bout l'appel national à la grève qui aurait du être lancé pour élargir et unifier la contestation. C'est cela qui aurait permis d'espérer une victoire pour nos retraites.

Mais une fois passé en revue le sabotage par les autres, moi je dis que nous devons aussi, nous FO, assumer notre part de responsabilité dans l'échec face au gouvernement.

Nous n'avons rien à nous reprocher sur les positions, les revendications, et les mots d'ordres.

Mais, ce que nous devons regarder précisément, ce sont les causes de l'impuissance dans laquelle nous avons été. Parce que même si nous ne sommes que la 3^{ème} organisation syndicale de ce pays, même si nous ne sommes que la plus petite des 3 grandes, il faudrait

quand même comprendre comment et pourquoi nous n'avons pas été en mesure de faire plus.

Moi il me semblait, de ce que j'entends ou de ce que je lis, qu'il y avait des branches d'activité, des grandes entreprises, des secteurs de la fonction publique où nous étions, nous FO, les premiers.

Alors si nous étions tous d'accord pour exiger le retrait du projet et pour appeler à la mobilisation de toute la classe ouvrière et pour la grève, comment se fait-il que nous n'ayons pas été à l'initiative dans ces secteurs ? Sans doute aurons-nous des réponses au congrès confédéral.

Et vous mes chers camarades, vous nous direz comment vous avez vécu cela, que votre syndicat ait appelé à la grève ou pas.

Au delà du sabotage sans surprise par Cgt et CFDT, cela pose une question. Car le mouvement social que nous venons de vivre a été un des plus importants, avec des millions de salariés dans l'action.

Parce que nous pouvons aujourd'hui passer du mot d'ordre de retrait à celui d'abrogation. Nous pouvons dire que nous ne lâchons rien. Nous pouvons dire que l'action continuera.

Mais la question principale reste pour l'instant sans réponse : comment gagner ? Comment faire reculer un gouvernement ? Ne pas répondre à cette question, ne pas mener cette réflexion, c'est prendre le risque de reproduire demain les mêmes schémas, avec certes un esprit de résistance, mais minoritaire, et avec encore une fois, au bout du cycle, des déceptions et du découragement.

Or l'une des fonctions du syndicalisme, c'est bien de permettre l'espoir, et à partir de là de s'organiser pour arriver à nos fins.

Vous savez camarades, aux différents CCN qui se sont penchés sur les mots d'ordre, j'ai été de ceux qui ont bataillé en votre nom pour l'action, pour la grève etc. Mais à quoi sert-il, encore une fois, de se mettre d'accord sur des mots d'ordre ambitieux, si toute l'organisation ne se mobilise pas dessus ?

Je suis convaincu que si nous voulons donner à la CGT Force Ouvrière la place qu'elle mérite, c'est une des questions qu'il faut résoudre absolument.

Alors pour ce qui est de l'Union départementale dans cette bataille, nous avons eu le sentiment du devoir accompli avec les moyens dont nous disposions. Bien entendu à vous de dire aussi ce qu'il en est.

Je crois quand même, quand je fais la comparaison avec le mouvement de 2003, que Force Ouvrière a beaucoup mieux tenu sa place dans le département. Je ne citerai personne pour ne pas en oublier, mais les nombreux militants qui se sont engagés à fond se reconnaitront.

Quand par exemple il s'est agi de faire les blocages à l'EPR, au rond-point d'Auchan La Glacerie, et à l'échangeur de Guilberville le même jour, il est indéniable que c'est FO qui était le plus présent et le plus actif.

Pour le mot d'ordre de « retrait », nous avons fait les délices de la presse locale avec nos pancartes reprises en photo je ne sais combien de fois.

Dans les manifs nous avons tenu notre rang, même si, mais ce n'est pas nouveau, avec un peu plus d'autodiscipline nous aurions été encore plus nombreux sous nos banderoles.

Camarades, le juge de paix c'était d'une certaine façon les réunions intersyndicales et les discussions sur le mot d'ordre. Si FO ne s'était pas rendu incontournable dans le département, nul doute que les mots d'ordre auraient glissé du retrait vers la bouillie des déclarations de l'intersyndicale nationale.

Alors oui mes camarades, même si je me doute que vous avez été déçus au bout du bout, vous pouvez être fiers de ce que vous avez fait.

Pour finir mon propos, je dirai quelques mots de l'UD, de son fonctionnement, de son évolution depuis le dernier congrès.

Il y a à ce sujet des satisfactions et des regrets.

Des satisfactions c'est par exemple le passage de témoin à la trésorerie, tout du moins si vous en décidez ainsi, qui a été préparé dans les meilleures conditions, ce qui n'était pas si évident il y a un an. C'est heureux, car la mise en place d'une comptabilité informatique, rendue obligatoire par la loi sur la représentativité, n'est pas une sinécure.

Une autre satisfaction c'est le secteur juridique. Mais Hervé est un peu seul pour monter des dossiers. Il serait souhaitable que dans tout le département les autres conseillers prud'homaux soient disponibles pour faire de même, ou que d'autres camarades se dévouent pour suivre les formations, assurer des permanences, monter et défendre des dossiers.

Encore une satisfaction avec l'implantation et le développement sur le département. Certes rien de mirobolant, mais des résultats aux élections globalement en progression, de même que le nombre d'adhérents avec +19% de timbres payés à la confédération sur les 5 dernières années.

Je pourrais en ajouter comme les Unions locales qui renaissent ou se créent; les formations qui sont suivies par plein de nouveaux militants; etc. Enfin bref tout ce qui se fait au nom de FO dans le département parce qu'il y a des camarades qui se dévouent.

Un petit mot quand même sur le nouveau site internet de l'UD créé grâce à la génératrice très pratique fournie par la confédération. Ce nouveau site a été mis en ligne le 11 octobre. Il permet de mettre rapidement des informations à disposition des militants. Ca peut aussi être une vitrine pour l'organisation dans le département. Mes chers camarades, en 2 mois, le site a reçu plus de 2000 visites. A vous aussi de le populariser.

Dans la case regrets, le plus criant c'est le manque de moyens. Pas le manque de moyens matériels, là-dessus on arrive à être presqu'au top de nos besoins à l'UD, même s'il y a encore quelques progrès faire dans les UL.

Non c'est en moyens humains que ça ne suffit pas. On manque de bras camarades, et cet appel s'adresse aussi bien à vous qu'à la confédération.

A vous parce que quand vous avez des heures de délégation, ou un peu de temps disponible, il serait juste en retour d'en consacrer une partie à l'interprofessionnel, si vous voulez que l'UD soit là quand vous en avez besoin.

A la confédération aussi parce que, même si ce n'est pas vraiment nouveau, les unions départementales se trouvent de plus en plus surchargées de tâches diverses et variées.

La représentativité nous amène aussi de nouvelles charges.

Ou encore on nous demande des « référents » pour ceci ou pour cela, des tableaux à remplir, il y a des réunions, il faut se développer etc. etc.

Faut-il vous préciser que ce « train-train » quotidien devient extrêmement difficile à assurer dans les périodes agitées comme ces derniers mois ?

Alors je pense qu'un moment donné il va falloir regarder tout cela globalement, parce qu'avec le peu de cotisation qui reste aux UD, tout du moins aux UD comme nous, et en dépit des aides que nous recevons y compris de la confédération, nous sommes au taquet. Je dis nous parce que c'est le cas de beaucoup d'UD similaires à la nôtre, c'est-à-dire celles qui sont considérées comme les petites UD.

Chers camarades,

J'arrive au terme de mon propos. Beaucoup d'autres sujets mériteraient d'être abordés, mais le congrès c'est d'abord la parole aux syndicats. Je vous fais confiance, ainsi qu'à Yves, pour compléter tout cela. Enfin vous avez pris connaissance du projet de résolution que nous discuterons cet après-midi et qui aborde des sujets comme la Sécurité sociale, l'emploi, les salaires, la fonction publique, etc.

Chers camarades,

Ma conclusion ne différera pas de celle de 2007 :

Notre boulot, c'est de faire en sorte que les travailleurs reconnaissent la CGTFO comme leur organisation, celle qui défend leurs intérêts et seulement ceux-là, celle qui négocie quand c'est possible et qui fait grève quand c'est nécessaire,

celle qui est fière de son histoire, de sa particularité, et confiante dans son avenir,

celle qui ne craint pas de se confronter aux autres sans pour autant s'y assembler,

et celle qui est déterminée à améliorer définitivement le sort de la classe ouvrière.

Et en faisant cela, je suis convaincu que les travailleurs prendront conscience que l'avenir syndicaliste, dans la Manche comme ailleurs, c'est Force Ouvrière, et qu'ils nous rejoindront de plus en plus nombreux.

Vive l'indépendance syndicale! Vive l'union départementale FO de la Manche! Vive la CGTFO!

